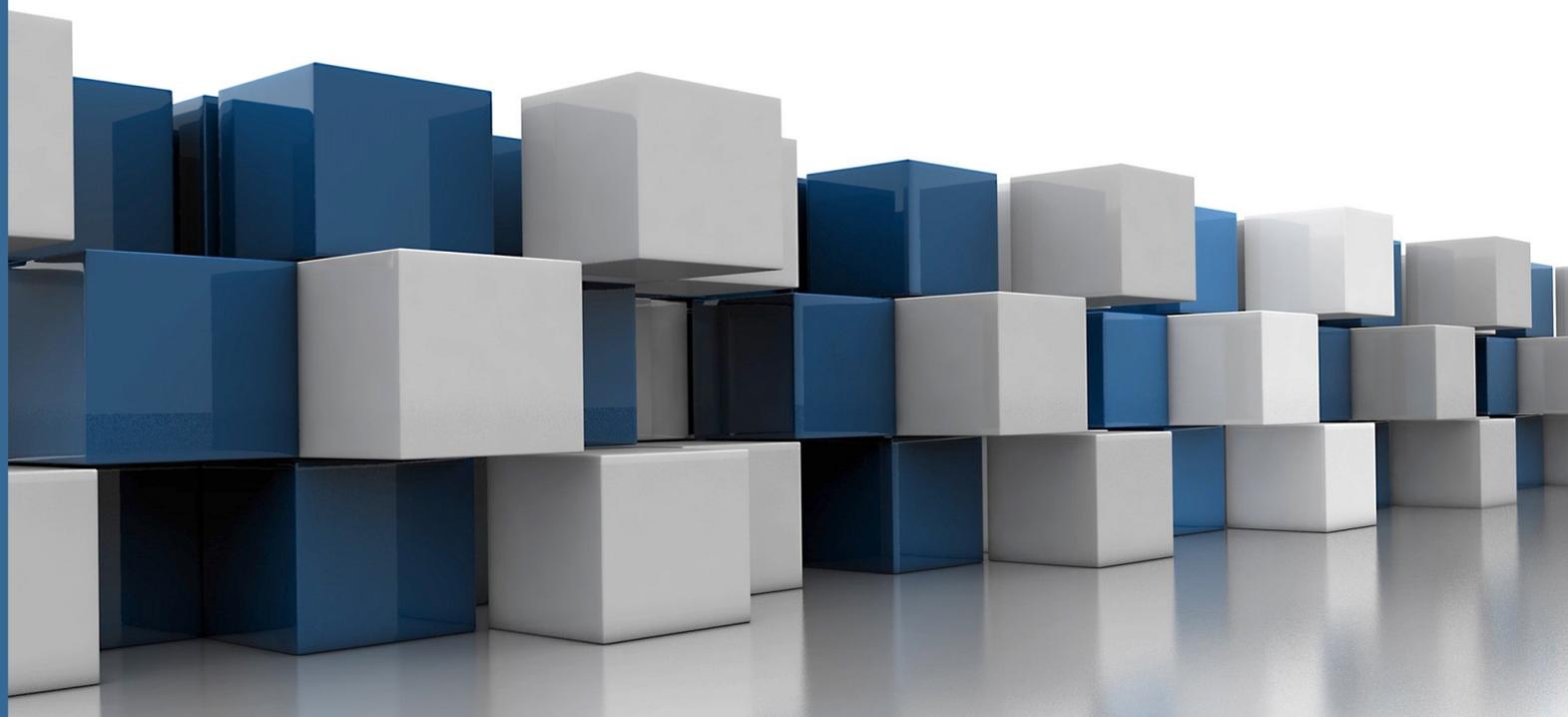


# Régime complémentaire de retraite de l'Université Laval

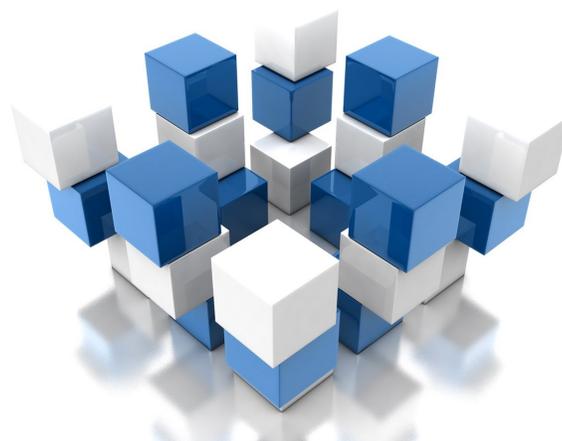
## Rapport annuel

2022



# SOMMAIRE

- 3... Message du président
- 4... Administration du Régime
- 5... Performance des marchés et du RCRUL en 2022
- 7... Renseignements sur les gestionnaires de fonds
- 8... Investissement responsable et durable
- 9... Options de placement
- 11... Données démographiques
- 13... Données financières
- 15... Structure du Bureau de la retraite
- 16... Des services pour vous!
- 17... Annexe - L'équipe du Bureau de la retraite



## LE RCRUL EN BREF...

	ACTIF \$	RENDEMENT NET 2022
FONDS CROISSANCE	116,3 M\$	-6,6 %
FONDS CONSERVATEUR	41,5 M\$	-6,9 %

2022	VARIATION
158,1 M\$	(-7,8 M\$)
ACTIF NET DU RÉGIME <sup>1</sup>	
2 073	(+60)
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	
90	(+8)
NOMBRE DE RETRAITÉES ET RETRAITÉS	
76 300 \$	(-7,3 %)
ACTIF MOYEN PAR PARTICIPANTE ET PARTICIPANT	

1 L'actif net comprend les actifs des deux fonds et aussi d'autres éléments tels que l'encaisse.

Conception et rédaction

 **BUREAU DE LA RETRAITE**

de l'Université Laval

Pavillon Maurice-Pollack  
2305, rue de l'Université, bureau 3121

Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-3802

rcrul@bretraite.ulaval.ca

bretraite.ulaval.ca

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

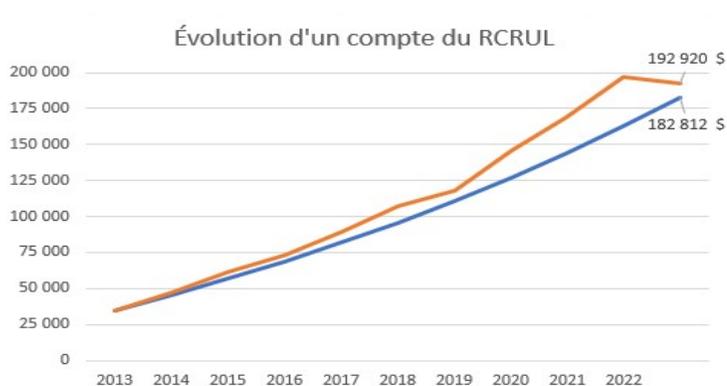
« Peu importe si vous avancez lentement,  
du moment que vous ne vous arrêtez pas. »

Conficius



Cette vieille phrase d'encouragement peut très bien se présenter pour rappeler aux participantes et participants du RCRUL que l'épargne-retraite est un processus à long terme qui requiert la discipline de maintenir un investissement périodique sans se laisser atteindre par certaines années durant lesquelles les rendements seront décevants, comme c'est le cas pour 2022. Par ailleurs, nous avons pris un peu d'avance, car au cours des dernières années, le RCRUL était loin d'avancer lentement : le Fonds croissance a affiché dans la période 2012-2021, sept années avec un rendement supérieur à 10 %, alors que l'objectif annuel était de l'ordre de 6,7 %! Des résultats similaires sont observés pour le Fonds conservateur. Nous aurons donc perdu un peu de notre « avance » en 2022, mais nous continuons d'avancer à une vitesse satisfaisante (soit plus élevée que l'objectif).

Le graphique suivant illustre d'ailleurs la situation : la ligne bleue montre l'évolution attendue (rendement annuel de 6,2 %) alors que la ligne orangée représente l'évolution réelle.



Durant toute l'année 2022, les communiqués du BR vous ont fait état de la situation difficile dans les marchés boursiers et des effets négatifs de la hausse historique des taux d'intérêt sur les portefeuilles obligataires. Les placements alternatifs (immobilier, infrastructure et placements privés) auront permis toutefois d'amoinrir l'effet global sur le rendement du RCRUL. Pour l'année, le rendement du Fonds croissance est de -6,1 % tandis qu'il est de -6,4 % pour le Fonds conservateur (rendements avant frais). Bien que le Fonds conservateur vise à protéger le capital en détenant une proportion plus importante de titres à revenu fixe, généralement moins volatils, ces derniers n'ont pas été épargnés en 2022, année durant laquelle les rendements des titres à revenus fixes ont été tout aussi décevants que ceux des titres de participation.

Dans sa vigie périodique du RCRUL, le Comité de retraite s'est penché à quelques reprises sur l'impact de la hausse des taux d'intérêt. Des changements mineurs ont été apportés à la Politique de placement déjà bien diversifiée et il fut convenu d'analyser en 2023 des alternatives d'investissement qui pourraient permettre aux participantes et participants qui le souhaiteraient, d'opter pour un profil de risque réduit.

De nouveaux objectifs ont été adoptés par le Comité de retraite en 2022 à l'égard de la Politique d'investissement responsable et durable. Une section du rapport annuel traite de ces aspects. La nouvelle Politique devrait être formellement adoptée au début de 2023 et comporter un objectif de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille.

Avec une clientèle de plus de 2 000 participantes et participants dont une centaine de retraitées et retraités qui profitent des modalités de décaissement du RCRUL, le Bureau de la retraite offre une panoplie de services. Malgré l'inquiétude que peut générer des rendements négatifs comme ceux de 2022, le Comité de retraite a été à même de constater la « patience » de la majorité des participantes et participants. En effet, il y a eu peu de changements de directive de placement et il n'y a pas eu plus de demandes de remboursement qu'à l'habitude. C'est donc signe que les participantes et participants ont décidé de *continuer à avancer*.

Pour terminer, j'aimerais remercier l'équipe du Bureau de la retraite pour son professionnalisme ainsi que tous mes collègues du Comité de retraite pour leur implication. Il y a eu en 2022 quelques fins de mandats, soient Mmes Hélène Bois et Valérie Paquet et MM. Mario Duclos et Pierre-Charles Tremblay. Je remercie ces derniers pour leur participation à la gestion du RCRUL au cours des dernières années.

Le président du Comité de retraite,

Nicolas Bouchard Martel

# ADMINISTRATION DU RÉGIME

Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le RCRUL est administré par un Comité de retraite qui agit à titre de fiduciaire. Ce Comité est composé de membres désignés par les participantes et participants et les syndicats de même que de membres désignés par l'Université, dont un est un membre externe. Au 31 décembre 2022, la composition du Comité était la suivante :

## Composition du Comité de retraite

Membre	Désigné par	Membre	Désigné par
Catherine Arnautovitch	l'Université Laval	Jean-François Laverdière	les participants actifs
Nicolas Bouchard Martel	l'Université Laval	Frédéric Lavigne*	les participants actifs
Simon Carrier	les participants non actifs	Hubert Lemire (membre externe)	l'Université Laval
Caroline Cloutier	le SPPRUL	Nicolas Saucier	le SCCCUL
Mylène Custeau-Boisclair	l'Université Laval	Isabelle Tremblay	le SEUL
Jean Grégoire	l'Université Laval		

\* Membre sans droit de vote

En 2022, le Comité de retraite a tenu quatre réunions. Le taux moyen d'assiduité des membres est de 89 % pour l'ensemble de l'année. À chaque rencontre régulière, le Comité fait un suivi de la performance des fonds et analyse les données démographiques du Régime. Parmi les mandats spéciaux de l'année 2022, il faut noter :

### Vigie économique

La hausse des taux d'intérêt a incité le Comité de retraite à revoir, avec son conseiller en placement, le positionnement du Fonds conservateur afin de réduire les effets indésirables de cette hausse. Une faible proportion du portefeuille obligataire a ainsi été transférée en infrastructure.

### Investissement responsable

Il était nécessaire d'actualiser la politique des régimes qui datait de plusieurs années. Un volet de formation était aussi approprié pour bien connaître les tendances et les orientations d'autres caisses de retraite. Longtemps perçu comme une question de valeurs, l'investissement responsable est maintenant positionné comme un vecteur de gestion de risques.

De nouvelles orientations ont été adoptées par le Comité en 2022 et la nouvelle politique devrait être adoptée dans le premier trimestre de 2023 (voir la page 8 du rapport pour plus de détails).

### Protection des renseignements personnels

La cybersécurité est un enjeu de taille pour une petite organisation comme le Bureau de la retraite. Il y a quelques années, le Bureau gérait de manière complètement indépendante ses serveurs informatiques. Une migration vers la DTI de l'Université Laval permet de sécuriser grandement les données sensibles que détient et gère le Bureau de la retraite. Cette transition a été complétée en 2022.

Aussi, une nouvelle législation sur la protection des renseignements personnels est entrée en vigueur au Québec en 2022. Le Bureau de la retraite doit s'y soumettre et des processus sont en cours en vue de documenter davantage tous les contrôles mis en place pour assurer adéquatement cette protection.



# PERFORMANCE DES MARCHÉS ET DU RCRUL EN 2022

Pendant toute l'année 2022, les nouvelles auront été relativement moroses pour les placements. Que ce soit les effets de la hausse spectaculaire des taux d'intérêt et de l'inflation sur plusieurs classes d'actifs ou les effets du ralentissement du commerce mondial avec l'invasion de l'Ukraine et la politique zéro-COVID de la Chine, presque tous les types de placement ont terminé l'année 2022 en territoire négatif.

On le mentionne depuis le début de la COVID en mars 2020, rien ne sera plus comme avant! C'est aussi le cas au niveau des marchés financiers. Il était prévisible que tout l'apport de capitaux des gouvernements durant la pandémie allait engendrer de l'inflation. Elle est apparue en force en 2022, ce qui, bien sûr, s'est transposé par une hausse des taux d'intérêt. Les banques centrales tentent maintenant de ralentir la consommation par une hausse des taux directeurs. Les banques centrales estiment que cette inflation sera temporaire, mais il est également possible que des pressions structurelles maintiennent celle-ci à un niveau plus élevé que la cible de 1 à 3 % de la Banque du Canada.

L'année 2022 marquera sans doute un point tournant à bien des égards : transition énergétique et climatique, inflation, mesures protectionnistes de certains pays, ... Mais rappelons que les investissements d'un régime de retraite sont positionnés pour le long terme et que certaines années peuvent ponctuellement être plus volatiles.

Avec des marchés boursiers et obligataires en territoire négatif, les effets de la diversification n'auront pas été au rendez-vous pour bien des investisseurs. Par contre, pour le RCRUL, les investissements en placements alternatifs auront permis de limiter les dégâts!

FONDS CROISSANCE			PERFORMANCE 2022			
	Nombre de fonds	Pondération au 31-12-2022	RCRUL	Indice de référence	Valeur ajoutée 2022	Valeur ajoutée (4 ans) <sup>2</sup>
Actions canadiennes	1	3,8 %	-11,0 %	-6,5 %	-4,4 %	-1,2 %
Actions mondiales - grande capitalisation	3	24,9 %	-15,3 %	-12,2 %	-3,1 %	0,2 %
Actions mondiales - petite capitalisation	1	3,3 %	-30,7 %	-13,2 %	-17,5 %	1,8 %
Actions de pays émergents	1	5,1 %	-7,9 %	-14,3 %	6,3 %	1,2 %
Obligations canadiennes	2	4,8 %	-10,2 %	-11,8 %	1,7 %	n/a
Dette privée	1	3,1 %	-8,7 %	-9,9 %	1,2 %	0,6 %
Immobilier	10	10,7 %	7,4 %	6,3 %	1,0 %	-2,1 %
Infrastructures	9	23,5 %	13,5 %	9,0 %	4,5 %	-1,1 %
Placements privés	18	19,6 %	5,1 %	-19,4 %	24,5 %	11,1 %
Marché monétaire et couverture de devises <sup>1</sup>	1	1,2 %	-0,4 %	-0,4 %	0,0 %	0,0 %
		<b>100 %</b>	<b>-6,1 %</b>	<b>-9,2 %</b>	<b>3,1 %</b>	

<sup>1</sup> Fonds créé en 2017 pour gérer le risque de devise sur certaines classes d'actifs.

<sup>2</sup> Valeur ajoutée annuelle moyenne sur la période 2019-2022.

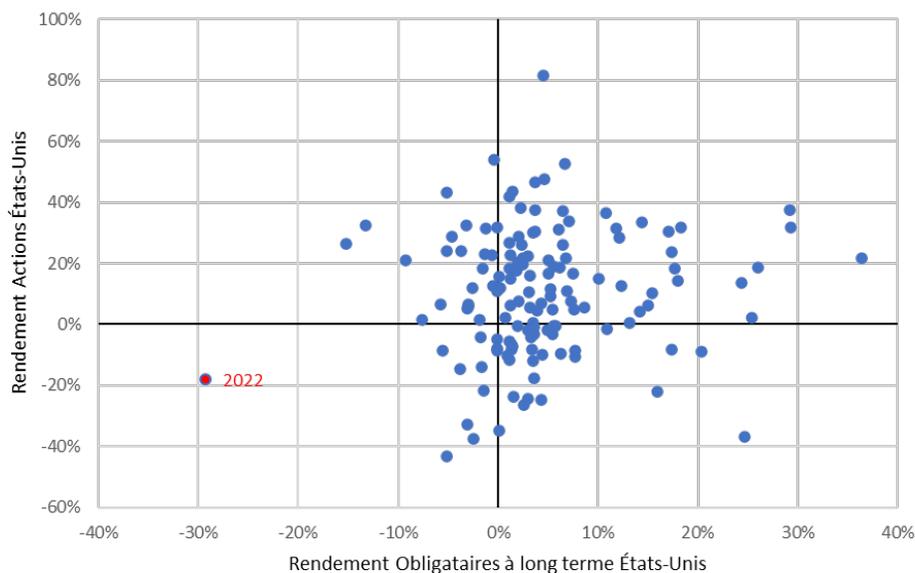
# PERFORMANCE DES MARCHÉS ET DU RCRUL EN 2022

FONDS CONSERVATEUR			PERFORMANCE 2022			
	Nombre de fonds	Pondération au 31-12-2022	RCRUL	Indice de référence	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée (4 ans)
Actions canadiennes	1	2,0 %	-11,0 %	-6,5 %	-4,4 %	1,2 %
Actions mondiales - grande capitalisation	3	15,4 %	-15,3 %	-12,2 %	-3,1 %	0,2 %
Obligations	3	46,7 %	-6,8 %	-7,4 %	0,6 %	n/a
Dette privée	1	12,5 %	-8,7 %	-9,9 %	1,2 %	0,6 %
Immobilier	10	6,8 %	7,4 %	6,3 %	1,0 %	-2,1 %
Infrastructures	9	14,9 %	13,5 %	9,0 %	4,5 %	-1,1 %
Marché monétaire et couverture de devises	1	1,7 %	-0,4 %	-0,4 %	0,0 %	0,0 %
		<b>100 %</b>	<b>-6,4 %</b>	<b>-6,9 %</b>	<b>0,5 %</b>	

En 2022, plusieurs de nos gestionnaires ont moins bien fait que les indices de référence en conséquence principalement de leur style de gestion. C'est le cas en actions canadiennes, en actions - petite capitalisation mondiales et en actions mondiales - grande capitalisation. Les gestionnaires ont un profil croissance à prix raisonnable. En 2022, seul le secteur de l'énergie a procuré des rendements positifs. Plusieurs de nos gestionnaires n'investissent pas ou peu dans ce secteur, car il s'agit d'un secteur cyclique.

Le tableau suivant montre jusqu'à quel point l'année 2022 est exceptionnelle. Chaque point représente pour une année, de 1886 à 2022, le rendement des actions et des obligations long terme américaines.

## Performance annuelle des actions et des obligations (États-Unis)



Source : Jordà-Schularick-Taylor *Macroeconomy Database*, Bloomberg long term treasury *eVestment*, Dow Jones industrial average (1886-1926), S&P 90 (1926-1957) et S&P 500 (1957-2022) *Slickchart*.

# RENSEIGNEMENTS SUR LES GESTIONNAIRES DE FONDS

La section Placements du site Web présente la liste des gestionnaires de fonds pour le RCRUL au 31 décembre 2022 ainsi que l'actif géré à cette date pour chacun. Les modifications apportées en 2022 sont les suivantes :

**Portefeuilles d'obligations** Afin d'améliorer la diversification du portefeuille d'obligations, un portefeuille multi-sectoriel a été ajouté (gestionnaire PIMCO). Ce nouveau fonds incorpore les caractéristiques des portefeuilles de dette de pays émergents, obligations corporatives et obligations Core +. Par conséquent, ces derniers ont été liquidés.

**Portefeuilles d'actions** La réorientation de la stratégie du portefeuille d'actions mondiales amorcée en 2021 a été complétée avec la fin de mandat du gestionnaire Macquarie. Ce portefeuille, le plus important en termes d'allocation aux marchés boursiers, est constitué de trois gestionnaires dont les styles de gestion sont complémentaires.

**Portefeuille immobilier** Un nouvel engagement a été contracté avec un gestionnaire européen (Angelo Gordon) en 2022. Cet engagement permet d'atteindre les cibles quant à la répartition géographique du portefeuille immobilier.

**Portefeuille d'infrastructure** Des engagements ont été contractés dans de nouveaux fonds de deux gestionnaires qui sont déjà sur la plateforme du Bureau de la retraite (GIP et EQT). Le gestionnaire CBRE a aussi été retenu pour un portefeuille d'infrastructures listées afin d'ajouter une portion plus liquide au portefeuille.

**Placements privés** Ce portefeuille est constitué de plusieurs investissements afin d'assurer une saine diversification tant sectorielle que par année d'investissement. En 2022, quatre nouveaux engagements ont été effectués. Dans tous les cas, il s'agit de nouvelles levées de fonds de gestionnaires avec lesquels nous sommes déjà en relation

## Liste des gestionnaires externes au 31 décembre 2022 (sauf les placements privés)

	Actions	Obligations	Immobilier	Infrastructure
Canadiennes	JARISLOWSKY FRASER GLOBAL INVESTMENT MANAGEMENT	Court terme	TD Greystone	Brookfield
		Univers	MS PRIME	IFM
		Multi-Secteur	CBRE	GIP II
		Dette privée	Carlyle CPI	GIP III
Mondiales - Grande capitalisation			Carlyle CRP IX	GIP IV
Mondiales - Petite capitalisation			Ipsos Facto VII	GIP V
Pays Émergents			BGO III	EQT IV
			BGO IV	EQT V
			AG Europe IV	CBRE
			Presima	

# INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET DURABLE

---

Depuis plus de 15 ans, la gestion des placements se fait dans un contexte d'investissement responsable. Pour ce faire, l'exercice de droit de vote aux assemblées d'actionnaires (pour les titres détenus) est délégué à une firme spécialisée. Cette firme, Groupe Investissement responsable, gère donc les droits de vote en fonction d'une politique considérant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs ESG).

Par ailleurs, les facteurs ESG font partie des critères de sélection des gestionnaires de placement et un suivi périodique est fait avec les gestionnaires quant à l'intégration de ces facteurs dans leur processus d'investissement.

Au printemps, le Bureau de la retraite publiera son premier rapport d'activités quant à l'investissement responsable afin de donner plus de détails quant aux actions prises en ce domaine.

Tel que mentionné dans le rapport annuel 2021, un groupe de travail formé de représentants des quatre régimes de retraite de l'Université Laval a effectué des analyses et a émis des recommandations aux comités de retraite en vue d'actualiser la Politique d'investissement responsable.

À sa réunion du mois de décembre 2022, le Comité de retraite du RCRUL a approuvé les orientations du groupe de travail soit :

1. Intégrer l'aspect de durabilité des investissements à la Politique en prônant une orientation de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille;
2. Considérer que la Politique d'investissement responsable et durable fait partie du processus de gestion intégrée des risques;
3. Mettre au cœur de nos critères la prise en compte des facteurs ESG (environnement, sociaux et de gouvernance) dans le processus de sélection et de suivi des gestionnaires externes;
4. Maintenir une gestion déléguée des droits de vote avec une prise en compte de paramètres ESG;
5. Débuter un processus d'engagement actionnarial;
6. Mesurer l'empreinte carbone du portefeuille et établir un objectif réaliste de réduction, d'ici 2030, de cette empreinte;
7. Bonifier la communication et la divulgation d'information à l'égard de l'investissement responsable et durable.

À la fin de l'année, le Bureau de la retraite était dans le processus d'évaluation de l'empreinte carbone des placements pour la période 2018-2022. À partir de cette analyse, les comités de retraite seront en mesure d'établir par la suite un objectif de réduction.

# OPTIONS DE PLACEMENT

Chaque participante et participant est responsable d'établir sa directive de placement en fonction de sa tolérance au risque et des options disponibles. Celles-ci sont basées sur deux fonds, structurés en fonction d'objectifs différents : le Fonds croissance et le Fonds conservateur. Une participante ou un participant peut choisir une allocation discrétionnaire entre les deux fonds ou prendre l'option « Cycle de vie » qui prévoit une migration annuelle du Fonds croissance vers le Fonds conservateur. Il s'agit de l'option de placement par défaut du RCRUL car, généralement, notre tolérance au risque devrait réduire en fonction de notre âge (ou indirectement, en fonction de notre horizon de retraite).

Il n'y a pas eu de changements importants dans les deux Fonds en 2022. Un léger ajustement a été apporté au Fonds conservateur (réduction de 5 % des titres obligataires et augmentation de 5 % de l'infrastructure).

En fin d'année et, pour prendre en considération la hausse historique des taux d'intérêt en 2022, le Comité a demandé à son conseiller en placement de revoir les caractéristiques de rendements projetés pour les deux fonds. Le tableau suivant indique le changement. En plus de la hausse des taux, les rendements ont été ajustés pour tenir compte des corrections sur les marchés boursiers.

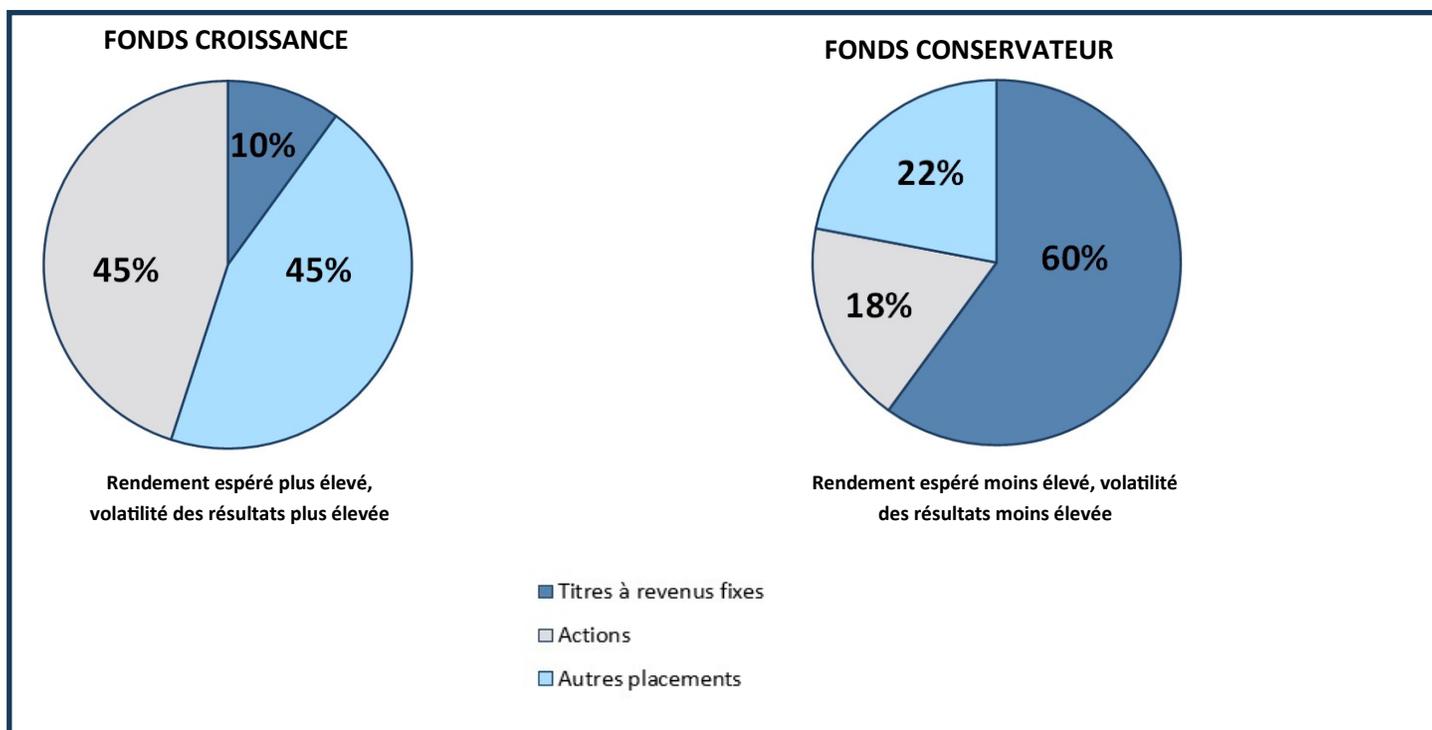
Paramètres de projections des deux fonds	Objectif de rendement brut à long terme	Volatilité (risque)
Fonds croissance	7,7 %	13,0 %
Fonds conservateur	5,9 %	5,5 %

Les hypothèses à moyen et long terme du Fonds croissance et du Fonds conservateur sont plus élevées qu'auparavant. Il ne s'agit pas de rendements garantis, cela demeure des hypothèses. La volatilité indique la dispersion prévisible des résultats annuels de rendement en fonction d'une distribution normale de ceux-ci.



# OPTIONS DE PLACEMENT

Les deux tableaux suivants résument la répartition stratégique des deux fonds ainsi que la répartition par sous-catégorie de placements.



Répartition stratégique	Fonds croissance	Fonds conservateur
<b>Obligations</b>	<b>10 %</b>	<b>60 %</b>
Dette privée ou Univers	6 %	20 %
Obligations - multi-sectoriels	4 %	10 %
Court terme	0 %	30 %
<b>Actions</b>	<b>45 %</b>	<b>18 %</b>
Canadiennes	5 %	2,5 %
Mondiale	30 %	15,5 %
Américaines	4 %	0 %
Pays émergents	6 %	0 %
<b>Autres placements</b>	<b>45 %</b>	<b>22 %</b>
Immobilier	10 %	5 %
Infrastructures	20 %	17 %
Placements privés	15 %	0 %

Options de placement choisies par les participants (au 31 décembre 2022) :

Option Cycle de vie	73 %
Fonds croissance seulement	20 %
Fonds conservateur seulement	2 %
Choix personnalisé	5 %

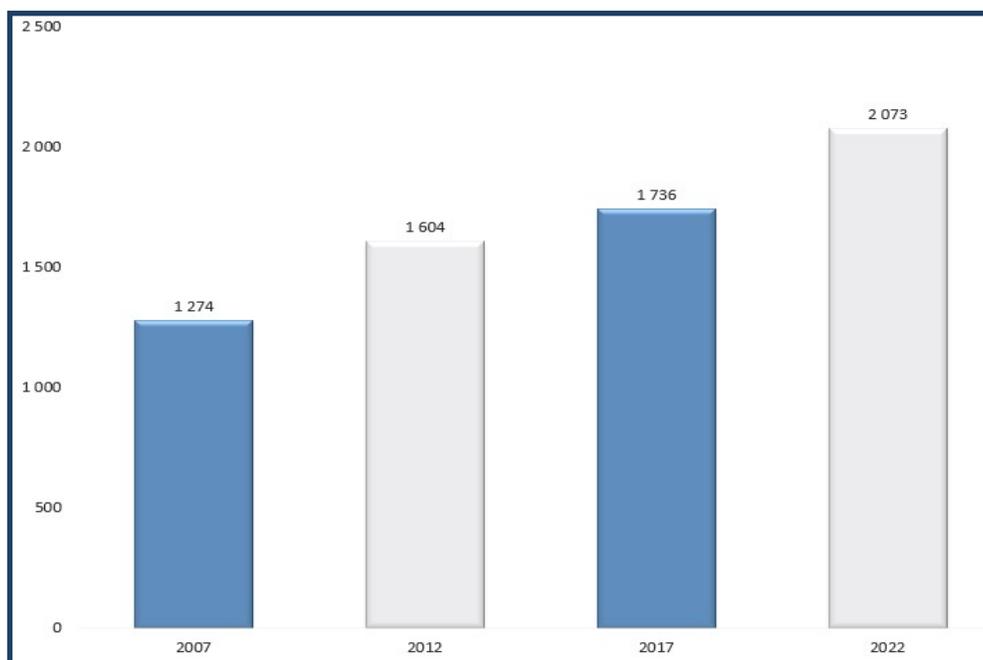
# DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

Le nombre de participantes et participants a progressé d'une soixantaine de personnes en 2022. Il y a donc maintenant 2 073 personnes avec des droits dans le RCRUL dont près d'une centaine reçoit un revenu de retraite annuel du Régime. Il y a eu, en 2022, 141 nouvelles adhésions et près de 80 participantes et participants ont demandé le remboursement de leur compte ou ont procédé à un transfert vers un autre régime de retraite.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre total de participantes et participants au RCRUL au cours des 15 dernières années.

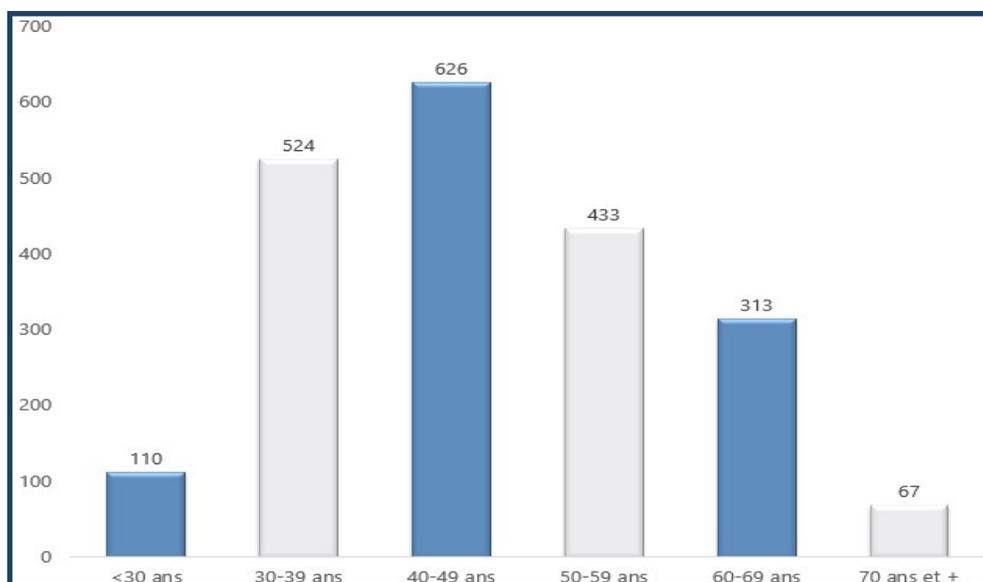
Le nombre de participantes et participants continue de progresser. Les raisons qui expliquent cette hausse sont principalement le nombre de personnes admissibles à cotiser qui augmente et le fait que plus de personnes laissent leurs avoirs dans le Régime lors de leur fin de participation active. La possibilité d'avoir un revenu de retraite à même le RCRUL est aussi une explication d'une certaine rétention.



## RÉPARTITION SELON L'ÂGE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

Le graphique de droite illustre la répartition, selon l'âge, des participantes et participants du Régime au 31 décembre 2022.

En fonction des options de décaissements à la retraite, les bâtonnets des âges de 50 ans et plus sont en augmentation depuis quelques années.



# DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Six catégories d'employés de l'Université peuvent contribuer au RCRUL de même que les employés de quatre organisations en lien avec l'Université. Le tableau ci-dessous fait état du nombre moyen de participantes et participants qui ont cotisé, par groupe, par période de paie au cours de l'année 2022.

## RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS ACTIFS PAR CATÉGORIES D'EMPLOI

Personnel de l'Université Laval	Nombre moyen <sup>1</sup>	%	Autres employeurs	Nombre moyen <sup>1</sup>	%
Chargés de cours	444	42,7 %	Bureau de la retraite	23	2,2 %
Employés de soutien	103	9,9 %	APAPUL	5	0,5 %
Professeurs	37	3,6 %	SPUL	10	1,0 %
Professionnels	9	0,9 %	SCCCUL	2	0,2 %
Professionnels de recherche	359	34,5 %			
Stagiaires postdoctoraux	48	4,6 %			

<sup>1</sup> Selon ceux qui ont cotisé en 2022.

## DEMANDES TRAITÉES PAR LE BUREAU DE LA RETRAITE

	2022	2021
Décès	1	0
Départs	41	50
Estimations de revenus de retraite	29	27
Ententes de transfert	25	29
Adhésions	146	153
Participations volontaires	75	81
Partages entre conjoints	0	0
Relevés de droits	148	145
Retraites	101	62
Cotisations volontaires	37	34
Divers <sup>1</sup>	22	30
<b>Total :</b>	<b>625</b>	<b>611</b>

Le tableau de gauche illustre la distribution des demandes traitées par le Bureau de la retraite pour le RCRUL en 2022 avec le comparable de 2021. La demande de service est similaire pour les deux années.

<sup>1</sup> Inclus : validations, projections, demandes diverses, application de rétro, ...

## DISTRIBUTION DE LA CAISSE SELON LA VALEUR DES COMPTES

Valeur du compte	Nombre de participants	% des Participants	% de la caisse
inférieure à 10 000 \$	472	23 %	1 %
10 000 \$ à 25 000 \$	429	21 %	4 %
25 000 \$ à 50 000 \$	365	18 %	8 %
50 000 \$ à 75 000 \$	197	10 %	8 %
75 000 \$ à 100 000 \$	109	5 %	6 %
100 000 \$ à 150 000 \$	150	7 %	12 %
150 000 \$ à 200 000 \$	113	5 %	12 %
200 000 \$ à 250 000 \$	62	3 %	9 %
supérieure à 250 000 \$	176	8 %	40 %
<b>Total</b>	<b>2 073</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Cette distribution comprend les cotisations volontaires versées par certains participantes et participants.

Globalement, le compte moyen s'établit à 76 300 \$ au 31 décembre 2022, soit en diminution de 7 % par rapport à 2021.

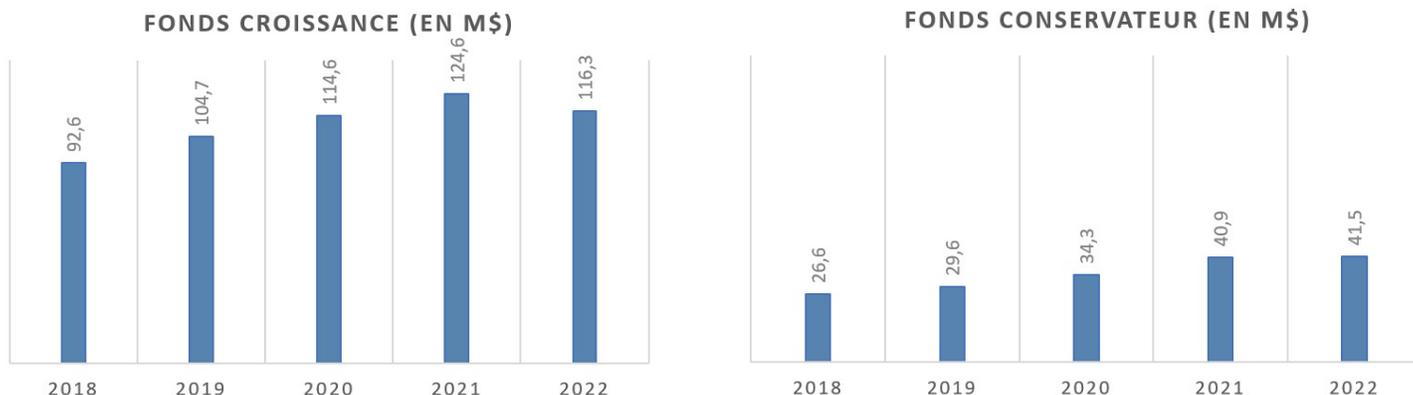
Il est normal qu'une majorité des participantes et participants se retrouvent dans les trois premières strates compte tenu du nombre important de nouvelles adhésions dans les dernières années et, que pour plusieurs, la période de participation active n'est que de quelques années.

# DONNÉES FINANCIÈRES

Les états financiers annuels de la caisse de retraite sont audités par un auditeur indépendant, en l'occurrence le cabinet EY. Les états financiers 2022 seront adoptés au printemps par le Comité de retraite lorsque le processus d'audit aura été complété.

## Évolution du Fonds croissance et du Fonds conservateur

En proportion, 74 % de la caisse du RCRUL se retrouve dans le Fonds croissance au 31 décembre 2022. Cette proportion a tendance à diminuer légèrement à chaque année en raison des transferts de fonds engendrés par le Cycle de vie. Au printemps 2022, 3,5 M\$ ont ainsi été transférés au Fonds conservateur.



C'est la première année depuis 2008 (crise financière) que l'actif du Fonds croissance n'est pas en augmentation.

## Cotisations

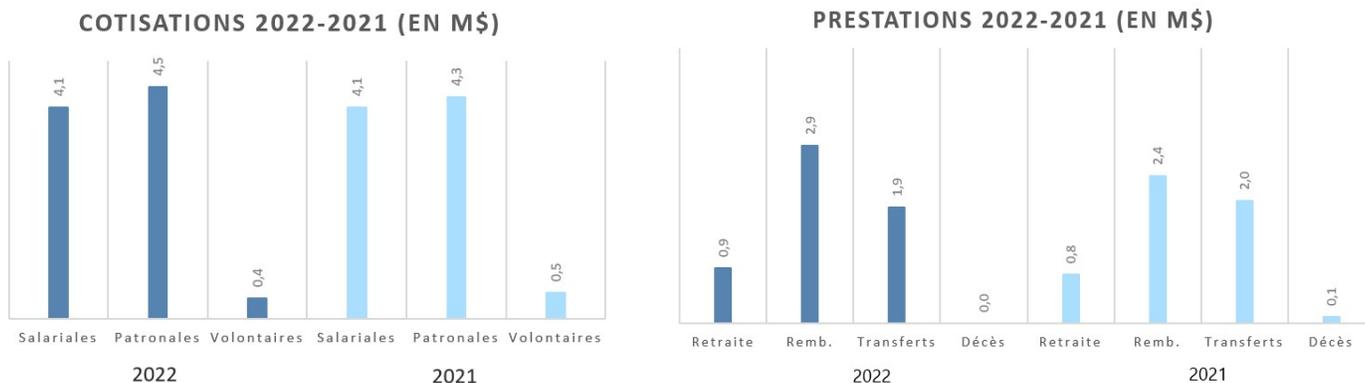
Le graphique ci-dessous montre la répartition des cotisations en 2022 et le comparatif avec l'exercice financier précédent. En plus des cotisations régulières, les participantes et participants qui le désirent peuvent verser des cotisations volontaires. Ces montants proviennent habituellement d'autres véhicules d'épargne-retraite.

En 2022, les cotisations salariales et patronales sont en légère hausse par rapport à 2021. La hausse des salaires et du nombre de participantes et participants expliquent ces hausses.

## Prestations

Le graphique ci-dessous montre la répartition des prestations en 2022 et le comparatif avec l'exercice financier précédent. Les prestations du RCRUL sont : les revenus de retraite, les remboursements de droits, les transferts vers d'autres régimes de retraite et les prestations de décès.

Globalement, les prestations totalisent 5,7 M\$ en 2022, soit un montant légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Même si plusieurs participantes et participants décident de laisser leurs fonds dans le RCRUL à la retraite, les soldes des participantes et participants sont plus élevés de sorte que les prestations forfaitaires sont assez importantes.



# DONNÉES FINANCIÈRES

## Coût de gestion

Comme illustré ci-dessous, les coûts de gestion du RCRUL se subdivisent en des frais liés aux placements (honoraires des gestionnaires, comptabilité des fonds, etc.) et en frais administratifs (gestion des dossiers des participants, droits annuels à Retraite Québec, secrétariat).

Les intérêts crédités sur les comptes des participantes et participants sont déterminés en fonction des taux de rendement nets. Le tableau ci-dessous illustre les ratios de frais pour l'année 2022.

En pourcentage, les frais de gestion sont stables depuis quelques années.

2022	Rendement brut	Frais liés aux placements	Frais d'administration	Frais totaux	Rendement net
<b>Fonds croissance</b>	-6,1 %	0,4 %	0,1 %	0,5 %	-6,6 %
<b>Fonds conservateur</b>	-6,5 %	0,3 %	0,1 %	0,4 %	-6,9 %

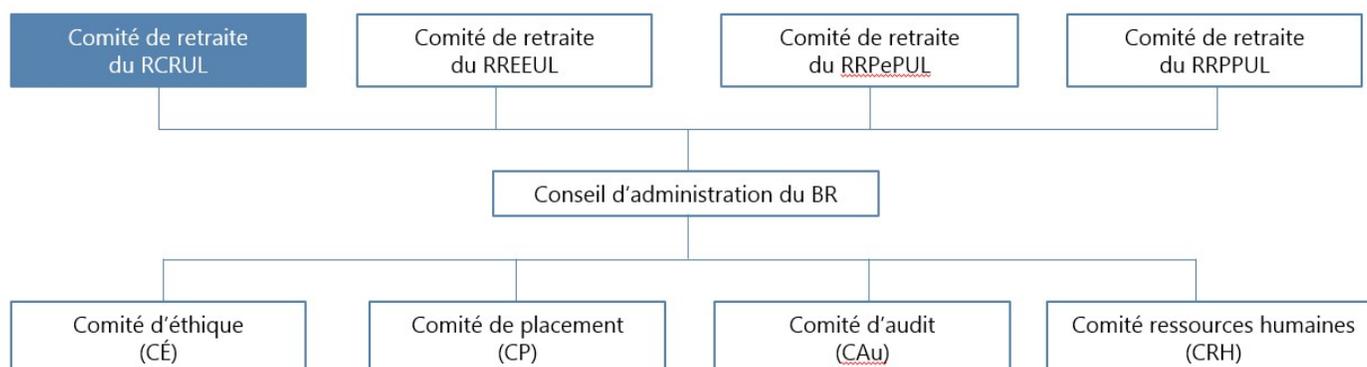
Les frais liés aux placements sont plus élevés dans le Fonds croissance en raison de la proportion des placements alternatifs où les frais sont plus élevés.



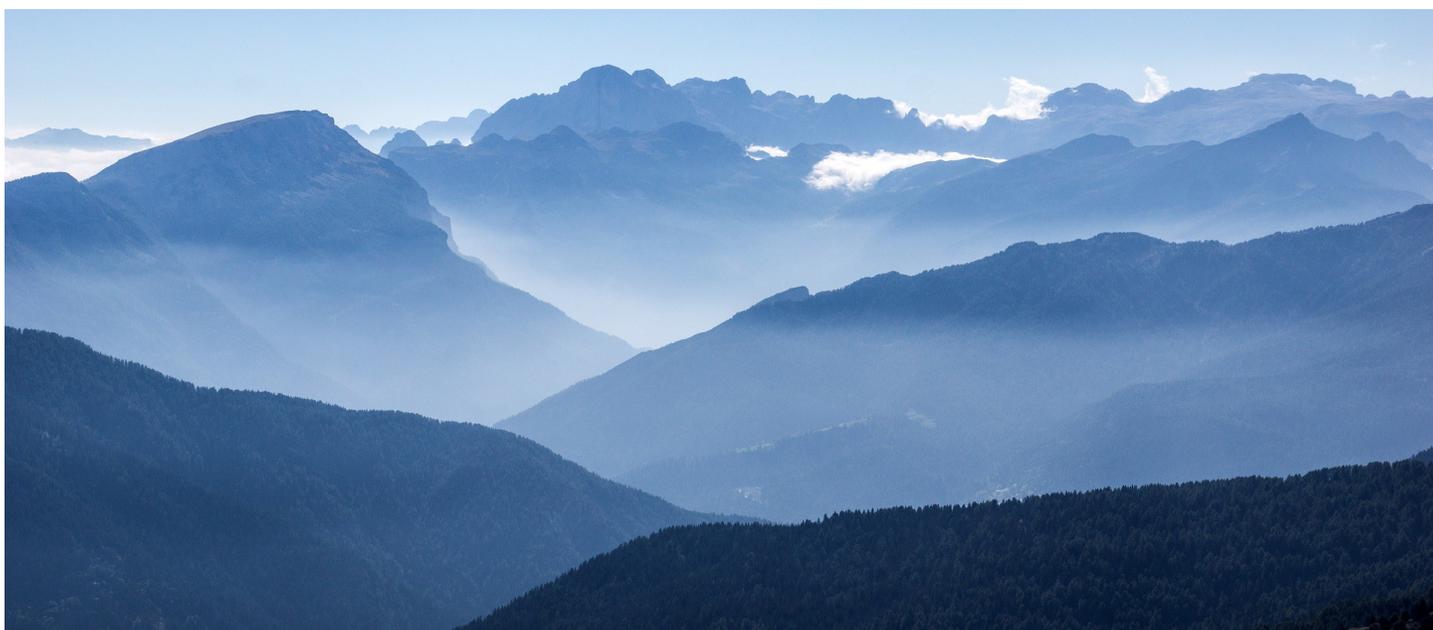
# STRUCTURE DU BUREAU DE LA RETRAITE

Depuis 2020, un Conseil d'administration voit au bon fonctionnement du Bureau de la retraite et de la fiducie regroupant les actifs des quatre régimes de retraite de l'Université Laval. En 2022, un comité ad hoc a été instauré (Comité ESG) en vue de faire des recommandations aux comités de retraite quant à la Politique d'investissement responsable et durable. Un Comité des ressources humaines a aussi été constitué compte tenu du nombre de dossiers à traiter quant à la gestion des ressources (structure de l'équipe interne, conditions salariales, recrutement).

L'organigramme suivant montre la structure de gouvernance du Bureau de la retraite et de la fiducie. Pour la composition des comités, vous pouvez consulter le site web, dans la section [Gouvernance du Bureau de la retraite](#).



En 2022, le CA a aussi formaliser une nouvelle structure de direction de l'équipe interne. Le directeur a été promu directeur général et trois directions de services ont été constituées soient : actuariat et services aux participants, comptabilité et contrôles et finalement, placements. L'organigramme présenté en annexe montre cette nouvelle structure, ainsi que les employés, dans chaque équipe.



# DES SERVICES POUR VOUS!

---

Le Bureau de la retraite et votre Régime de retraite vous offrent de la flexibilité concernant votre épargne-retraite à un coût très compétitif, car des économies d'échelle importantes découlent de la mise en commun des régimes de retraite de l'Université Laval.

## ■ **Des cotisations volontaires dans le Régime**

Toutes les participantes et tous les participants peuvent transférer des cotisations volontaires dans le RCRUL. Elles seront investies selon la même directive de placement que vos cotisations régulières. Elles sont comptabilisées dans un compte distinct.

Au 31 décembre 2022 :

- 166 participants ont un compte de cotisations volontaires;
- Le montant moyen du compte de cotisations volontaires est de 47 239 \$;
- Globalement, 7,8 M\$ de cotisations volontaires sont investies dans le Régime<sup>1</sup>. En 2022, ce montant a diminué de 0,3 M\$.

## ■ **Des prestations de retraite à même le RCRUL**

Depuis maintenant six ans, les participantes et participants qui prennent leur retraite peuvent continuer de profiter des faibles frais du RCRUL en y laissant leur compte et en y faisant un décaissement périodique de revenus de retraite.

Le Bureau de la retraite offre des outils de planification des décaissements. Des projections personnalisées peuvent être préparées et, annuellement, tous les participants et participantes admissibles au décaissement reçoivent un relevé contenant toutes les informations pertinentes.

## ■ **Votre dossier en ligne**

Que ce soit pour analyser l'évolution mensuelle de vos actifs dans le Régime, prendre connaissance de correspondances personnalisées ou de votre relevé annuel, votre Dossier en ligne est un outil indispensable pour la planification de votre épargne-retraite.

## ■ **Le site Web**

Toute l'information générale sur le Régime s'y trouve. Peu importe l'évènement (départ, retraite, etc.), le site vous renseigne des démarches à effectuer et des options qui s'offrent à vous.

Le site contient également de l'information sur la Politique de placement, l'historique des rendements et les dispositions du Régime.

---

<sup>1</sup> Les participantes et participants de certains autres régimes de retraite de l'Université peuvent aussi y verser des cotisations volontaires.

## L'ÉQUIPE DU BUREAU DE LA RETRAITE



### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Martin Latulippe

#### COMPTABILITÉ ET CONTRÔLES



**Joel Joncas**  
Directeur de service – comptabilité



**Audrey Thibodeau**  
Coordonnatrice senior



**Manex Ruban**  
Coordonnateur



**Fabian Florez**  
Analyste



**Chantale Couture**  
Technicienne en régimes de retraite et comptabilité



**Félix-Antoine Larochelle**  
Technicien comptable (temporaire)

#### PLACEMENTS



**Sébastien Chabot**  
Directeur de service – placements



**Hugo Robert**  
Gestionnaire placement



**Louis-Thomas Hudon**  
Analyste



**Hugo-Alexandre Paradis**  
Analyste

#### PERSONNEL TEMPORAIRE

**Thomaly Côté**  
Technicienne comptable

**Stéphanie Pacaud**  
Stagiaire en actuariat

#### SERVICE AUX PARTICIPANTS



**Isabelle Moreau**  
Directrice de service – service aux participants



**Sylvie Bourdages**  
Conseillère



**Jean-François Laverdière**  
Conseiller



**Yves Parent**  
Conseiller



**Isabelle Blouin**  
Technicienne en régimes de retraite



**Karine Fournier**  
Technicienne en régimes de retraite



**Pierre-Alain Gélinas**  
Technicien en régimes de retraite



**Cindy Lafontaine**  
Technicienne en régimes de retraite

#### SOUTIEN ADMINISTRATIF



**Diane Bernier**  
Coordonnatrice aux opérations



**Solange Chabot**  
Adjointe aux opérations



**Wanesa Sitthy**  
Adjointe aux opérations



**Caroline Doyon**  
Secrétaire-réceptionniste